



## Presse et médias

**Concerne** Proposition d'article  
**Notre réf.** **Roméo Lattion**  
Fédération Sportive Valaisanne de Tir  
Resp. communication et presse Valais romand  
[presse@fsvt.ch](mailto:presse@fsvt.ch)  
079 679 32 35  
**Date** 9 mai 2019

Madame, Monsieur,

Veillez trouver, ci-dessous, une proposition d'article pour votre prochaine édition. D'avance nous vous remercions de votre précieux soutien.

### Article

#### Un dévouement sans faille

Environ 120 personnes, toutes directement ou indirectement impliquées dans le tir sportif étaient présentes à la 120ème assemblée des délégués de la Fédération Sportive Valaisanne de Tir. Ces assises se sont tenues cette année à Glis. Devant un parterre d'invités également issu du monde politique et de l'armée suisse, il a été rappelé que le tir sportif concerne tous les âges avec des buts bien précis : s'affronter dans le cadre de compétitions sportives mais aussi cultiver la camaraderie et les traditions.

Cette rencontre des représentants des sociétés du Valais fut également l'occasion de remettre distinctions et récompenses aux tireurs ayant réalisé des performances sportives, mais aussi de mettre en avant le travail de l'ombre effectué par les membres des sociétés notamment.

A ce sujet, l'Entremont fut à l'honneur et plus particulièrement la Société de Tir Le Vélan. Pierre-Michel Max, Eric Gay, Florence Joris et Alexandre Lattion ont reçu chacun la médaille du mérite pour vingt ans et plus passés à œuvrer au sein du comité. Une fidélité exemplaire !

Au chapitre des distinctions sportives, Michaël Martinal et Inès Voutaz (L'Eclair Orsières) ont félicités pour leurs brillants résultats obtenus sur le plan cantonal.

La Cible de Sembrancher, pour ses tireurs au fusil à 300m a vu Patrice Darbellay récompensé par la 3<sup>ème</sup> médaille fédérale, Bernard Voutaz a obtenu la 4<sup>ème</sup> médaille romande, Patric Favre et Daniel Darbellay ont reçu quant à eux la 5<sup>ème</sup> médaille romande. A titre informatif, pour la 4<sup>ème</sup> maîtrise, le tireur doit présenter 8 mentions du programme obligatoire (TO) et 8 mentions du tir en campagne (TC).

**FSVT/rl**



De g. à dr. : Pierre-Michel Max (diverses fonctions au comité depuis 1995), Alexandre Lattion (diverses fonctions au comité depuis 1992), Florence Joris (secrétaire depuis 1996 jusqu'en 2016), Eric Gay (président depuis 1997).



De g. à dr. : Patric Favre, Daniel Darbellay (La Cible Sembrancher)